



## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt trois , le neuf octobre , vingt heures ,le conseil municipal de la commune de Borest , dument convoqué , s'est réuni en mairie , en session ordinaire , sous la présidence de Monsieur Bruno Sicard , Maire.

Date de convocation : 03 octobre 2023.

Présents : Messieurs Sicard , Bianchini, Longuet , de Freitas , Carpentier , Bordereau, Duchesne  
Mesdames Didier , Degraeve , Lacaze,

Absent excusé : Monsieur Fleury.

Monsieur Bordereau est élu secrétaire de séance

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la séance précédente du 04 septembre 2023.

### **1/ Factures EDF.**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un tableau récapitulatif des dépenses d'électricité de 2019 au 3<sup>ème</sup> trimestre 2023.

Certaines incohérences ont été relevées et signalées pour ajustement.

il est précisé que le coût du KWH est quadruplé sur une grande majorité de compteurs de marché public jusqu'à 2025.

Ce dossier sera suivi mois par mois afin de maîtriser au mieux les coûts.

\_Certains conseillers souhaiteraient que l'église soit illuminée le soir de Noël.

\_les horaires d'éclairage public sont revus , dorénavant l'extinction se fera de 23h à 6h.

### **2/ Recensement**

Le recensement de la population aura lieu en janvier 2024 , Madame Marie-Claire Garczarek sera nommée agent communal recenseur pour cette période.

Une notice explicative a été distribuée dans chaque foyer , il est demandé , dans un but de simplification et de rapidité , de privilégier la complétude par internet.

### **3/ Local technique**

Une rénovation du local technique de l'employé communal est en cours.

Les conseillers ont , durant deux samedis matins , nettoyé et vidé ce local . Les contenus de deux fourgons de matériaux divers ont été déposés en déchetterie.

Une mise aux normes de l'électricité à été réalisée bénévolement par Monsieur Jean-Marc Hazard , le conseil lui adresse ses remerciements.

La prochaine étape de cette rénovation est la réalisation d'une dalle béton.

1/ Le vidage du local sera effectué le samedi 4 novembre à partir de 8h par Bruno Sicard , Yves Bianchini, Eddy Bordereau et Germano De Freitas. Le matériel sera temporairement entreposé dans l'église , l'accord de la paroisse est acquis.

2/ Le décaissement est prévu le mardi 7 novembre à 8h30 et effectué par Bruno Sicard , Germano De Freitas , Yves Bianchini , Charles-Antoine Longuet et Guillaume Duchesne.

Préalablement Monsieur De Freitas se chargera de la location d'une mini pelle et brouette à chenille chez Easy Location, ainsi que de l'achat des matériaux ( treillis soudé , règle de niveau , béton ...)

3/ La dalle sera réalisée début décembre.

Monsieur Duchesne se propose de fournir gracieusement une bâche de sol isolante anti capillarité.

#### **4/ Collecte des déchets ménagers.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la modification tarifaire de la collecte des ordures ménagères en 2024. Depuis 2017 deux modes de collectes internes à la communauté de communes étaient proposés : la redevance incitative basée sur le nombre de levées , et , la taxe d'enlèvement calculée sur la base foncière.

La communauté de communes disposait d'un délai précis de 7 ans pour harmoniser la collecte sur l'ensemble de son territoire. Malheureusement , la nouvelle présidence de la CCSSO n'a pas poursuivi le travail amorcé , en conséquence , l'ensemble des communes du territoire passera sous le régime de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Monsieur Sicard regrette l'absence de débat et de motivation du vice-président de la CCSSO chargé de ce dossier, qui aboutit au retour d'un système inéquitable et peu vertueux pour l'environnement et qui impactera financièrement et de façon non négligeable les administrés.

#### **5/ Comité des fêtes**

Madame Valérie Didier fait le point sur les actions futures du comité des fêtes , à savoir :

- Halloween le mardi 31 octobre
- Dîner d'automne le vendredi 10 novembre
- Cérémonie du samedi 11 Novembre
- Arbre de Noël et marché de Noël le dimanche 10 décembre.

#### **6/ Diagnostic territorial**

Le conseil municipal prend acte de la présentation du diagnostic territorial réalisé conjointement par la caisse d'allocations familiales et la communauté de communes , sur l'ensemble du territoire. Le conseil approuve cette présentation du constat actuel et les axes de réflexion proposés.

## **7/ Changement de comptabilité communale**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le changement de comptabilité communale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. La nomenclature M14 sera donc remplacée par la M57.

## **8/ Personnel communal**

### **-Agent polyvalent :**

En l'absence de Monsieur Ramet , la commune a eu recours à Valois emploi pour le remplacer temporairement. Cette fonction est confiée à Monsieur Gibard , lequel donne toute satisfaction.

### **-secrétariat de mairie**

Madame Laura Pascal est pressentie pour remplacer Monsieur Cornet au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Monsieur Sicard lui proposera un avenant de 6 mois à son contrat initial soit , du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024. Cette période de 6 mois permettra à chaque partie de définir ses attentes sur l'exigence de ce poste. A l'issue de cette période une titularisation pourra être envisagée.

Une proposition écrite sera soumise à Madame Pascal .

## **9/ Vidéo protection**

La société Daché a installé de nouvelles caméras plus performantes , dont un dôme à l'aire de jeux. Monsieur Carpentier supervise ce dossier. L'ensemble des travaux réalisés s'élève à 10 861 € 12.

La subvention du Fonds interministériel de prévention de la délinquance , d'un montant de 1 845 € a été octroyée.

## **10/ Urbanisme**

Monsieur le Maire fait le point sur la demande de permis de construire déposée par la société Panafrance . Eu égard à l'ampleur de ce projet de plateforme de messagerie et à l'importance du flux routier qui sera généré , le conseil municipal est particulièrement vigilant , Monsieur le Maire consulte diverses structures habilitées à émettre un avis consultatif.

